Image not found or type unknown

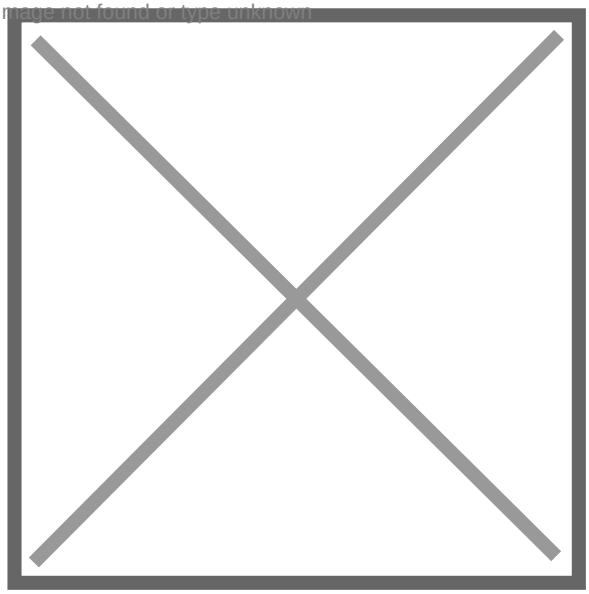

Creation de 51 logements en lieu et place d'une cave viticole

Par **nonoxvv**, le **26/07/2016** à **14:53**

Bonjour,
je souhaiterai avoir votre avis concernant un projet(assez avancé mais dont les riverains ne viennent d'avoir connaissance que depuis 1 semaine)de réalisation de 51 logements (dont 47 logements sociaux)en lieu et place d'une cave viticole dans un village d'environ 1200 habitants.
Cette cave d'une hauteur, avec toit en tuile, de 15M environ se situe en sortie de village mais est implantée entre des habitations (au dessus maison du village, en dessous lotissement qui était résidentiel et qui depuis avril a été intégré à la commune).
Le projet prévoit la démolition de la cave et la construction de logement sociaux en norme rt 2012 toit plat..... en R+3.
La position de la mairie, qui est favorable au projet, est que le r+3 est possible:
-car cela ne dépasse pas la hauteur de la cave actuellement en place (alors que le PLU précise r+2).
-que le fait que le nouveau bâtiment soit en rt 2012 possibilité de faire toit plat(alors que tout le village est en tuile canal).

Concrètement les habitations du lotissements vont se retrouver avec des habitations en R+3 surplombant leurs habitations(plus possible d'être dans son jardin sans être vu)sachant que le terrain est en dénivelé.
Actuellement la cave possède une fenêtre et une porte fenêtre (qui s'ouvrent)et 6 puits de lumières en façade. La nouvelle constructions c'est 28 portes fenêtres donnant sur un balcon privatif, 36 fenetres et 12 fenetres coulissante et cela juste sur la partie donnant sur le lotissement(donc la meme chose de l'autre coté).
Pouvez vous me donner vos avis et conseils?
merci

Par **Visiteur**, le **26/07/2016** à **15:07**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Difficile sans connaissance précise du dossier,
Perso, dans cette situation je me rendrais à la prochaine réunion du conseil municipal et demanderais la parole au moment des questions diverses, c'est public !

Lors d'une première intervention la moindre des politesses est un bonjour vis à vis de l'internaute qui pose sa question

Par **nonoxvv**, le **26/07/2016** à **15:20**

bonjour,
nous avons appris l'existence de ce projet suite à la création, par la mairie, d'un évènement(à savoir une réunion d'information)sur la page Facebook de la mairie.
donc seulement 20 personnes étaient présentes. Aucune information des riverains par affichage ou info boite à lettre.
Pour résumé le maire s'est engagé à porter le projet à son terme. Le terrain ainsi que la cave appartiennent à un privé qui vend à un promoteur qui par la suite le revendra à l'office des HLM une fois terminé.
La mairie s'attend a des recours et une pétition.
Et cette réunion était juste une énonciation de la situation et non une concertation qui aurait pu faire avancer les choses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés